

Vendredi, 21 Novembre 1879.

SOMMAIRE.

NOUVELLES VICTOIRES. LE CABINET DE MANITOBA. EN CANOT. Benjamin Sulte. LES DANSES VIVES. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. CA ET LA. COURRIER DE HULL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FEUILLETON.—LE GOUVERNEUR: Roulé de Navery.

NOUVELLES VICTOIRES.

Que valent les vantardises de la presse libérale? A l'en croire, des circonstances favorables—ce dont personne ne doute—pouvaient seules expliquer l'élection par acclamation de MM. Chapleau et Loranger. Mais ce serait tout autre chose quand MM. Robertson, Lynch et Pâquet auraient rencontré le peuple indigné. Le premier devait être anéanti; le second, pulvérisé; le troisième, mis en pièces—d'autant plus que M. L. H. Fréchet était chargé de l'exécution politique de M. Pâquet!

«Le cabinet Chapleau—s'écriaient en chœur les journaux rouges—n'est pas fort, la défaite de deux ministres suffira pour lui donner le coup de grâce.» Aussi toute la gent libérale se mit en campagne—MM. Joly, Langelier et Fréchet en tête—pour faire gronder la grande voix du peuple. Tour à tour les électeurs de Brome, Sherbrooke et Lévis furent inondés de flots d'éloquence libérale; mais il paraît que le bon sens populaire en a fait bonne justice; car les trois ministres sont tous élus à d'immenses majorités.

Comme de droit, les libéraux avaient surtout concentré leurs forces contre la candidature de M. Pâquet. A tout prix il fallait se venger de la défection d'un homme qui a fini par se persuader que la moralité politique est aussi rare que le patriotisme dans le parti libéral. A tout prix il fallait punir M. Pâquet d'une défection qui pouvait avoir pour effet d'amener bon nombre de libéraux à se rallier autour du drapeau conservateur—le véritable drapeau national puisqu'il est celui de la grande majorité des Canadiens Français. Eh! bien, où sont les centaines de voix de majorité que l'Éclairneur promettait si pompeusement à son candidat, M. Timoléus Beaulieu? Elles ont eu le sort des majorités fantaisistes que devaient recevoir MM. McMaster et Fisher.

Nous étions certain que M. Pâquet triompherait de l'opposition acharnée qu'on lui suscitait, mais nous savions que nous ne nous attendions pas à l'énorme majorité de 600 voix qu'il a obtenue. Jusqu'à cette élection, la campagne avait généralement eu lieu en masse d'un côté et de la ville de Lévis—un château-fort conservateur—de l'autre. Mais cette fois, la campagne nous a donné une bonne majorité; on a vu disparaître l'ancienne rivalité entre les populations rurales et ouvrières du comté, et un grand mouvement s'est fait dans le sens de l'union, ce qui est un résultat aussi satisfaisant qu'un autre point de vue que celui de l'élection du candidat conservateur.

Après un flaco aussi colossal pour le parti rouge, à la suite de ses chants de victoire, on peut bien lui appliquer ces vers du bon Lafontaine :

Une montagne en mal d'enfant
Jetai une clameur si haute
Que chacun au bruit accourait
Crut qu'elle accoucherait sans faute
D'une cité plus grosse que Paris.
Elle accoucha d'une souris.

Après M. Pâquet, c'est M. Lynch qui a dû soutenir la lutte la plus chaude. Ce qui pouvait inspirer des craintes sur l'issue de l'élection, c'est que les libéraux, fidèles à leur odieuse tactique, avaient envoyé des émissaires de l'école du Witness pour exploiter les préjugés religieux d'une partie de la population. «M. Joly, le chef libéral, est un protestant—se sont-ils écrits—tandis que M. Chapleau, le premier ministre, est un catholique; ne vaut-il pas mieux pour les protestants soutenir le parti dont M. Joly est le chef? Pareil cri a déjà été soulevé par les libéraux avec succès—nous regrettons de le dire—dans d'autres élections provinciales, mais nous sommes heureux de voir qu'il n'a eu guère d'effet en cette circonstance, la population protestante de Québec commençant à comprendre que le parti conservateur a toujours respecté scrupuleusement les droits de la minorité.

A Sherbrooke, M. McMaster n'avait pas résigné comme nous l'annonçait une dépêche. Il a préféré se laisser battre par une majorité de 300 voix. Il ne reste plus à faire maintenant que l'élection de M. Flynn, dans Gaspé, laquelle sera un nouveau triomphe pour le cabinet Chapleau. Que pensent les libéraux de la grande voix du peuple?

LE CABINET DE MANITOBA.

Le cabinet Norquay vient d'être reconstruit en vue évidemment des prochaines élections. M. Norquay est premier et trésorier provincial; M. le sénateur Girard, secrétaire provincial; M. Walker, solliciteur-général; M. Taylor, ministre de l'agriculture, et M. Brown, ministre des travaux publics.

Ce remaniement a été amené par la résignation de M. Briggs, qui agitait depuis quelques mois comme ministre des travaux publics.

La nomination de M. Girard comme l'un des membres du cabinet Norquay indique un rapprochement entre les partis anglais et français, désirable à tous égards après les luttes regrettables de la dernière session. D'après quelque temps, la politique s'est faite à Manitoba sur des questions religieuses ou nationales, tant dis que là, comme ailleurs, elle devrait s'engager, autant que possible, sur la base des partis ayant chacun un programme bien défini.

Nous espérons que ce rapprochement s'est opéré de façon à ne demander aucun sacrifice de principes et à assurer à l'élément français un traitement équitable en toutes choses de la part des autorités provinciales. Il serait assurément préférable que nos compatriotes de Manitoba ne fussent pas représentés dans le cabinet actuel, si cette représentation ne devait avoir qu'un effet purement nominal.

ECHOS DU JOUR.

Les recettes de l'Intercolonial pour le mois d'octobre ont été de \$136,568 pour les malles et les passagers et \$55,219 pour le fret, ce qui est une augmentation sur les mois précédents.

Du Nouvelliste : Nous ne faisons pas à notre confrère de l'Éclairneur un reproche de sa métamorphose. Les journalistes dans notre pays—à part quelques rares exceptions—sont si mal rétribués que les propriétaires de journaux sont justifiés d'adopter les mesures les plus économiques.

Le Franco-Canadien, qui comptait sur le peuple pour écraser les ministres qui lui ont enlevé son portefeuille, doit sans doute avoir un peu perdu de cette robuste confiance dans l'aveuglement des électeurs.

Tous les ministres peuvent et doivent être battus, s'écriait, il y a huit jours, la Gazette de Sorel! La jactance du confrère est bien ridicule aujourd'hui que les conservateurs n'ont plus qu'à élire M. Flynn pour compléter la liste de leurs triomphes.

Nous apprenons avec plaisir que la contestation d'élection de M. L. Tellier, député du comté de Saint-Hyacinthe aux Communes, a été discontinuée sur ordre de la cour. M. Tellier est un excellent député et nous sommes heureux de voir son élection confirmée par les tribunaux.

Les délégués agricoles de l'Angleterre, MM. Biggar et Cowan, ont déclaré que le sol de Manitoba était beaucoup plus riche que celui du Minnesota et du Dakota, et qu'il valait mieux donner \$10 de l'acre pour nos terres du Nord-Ouest que d'accepter gratis celles des territoires américains.

Nous avons reçu le premier numéro d'un journal hebdomadaire, le Murrure du Lac Saint-Jean, dont M. Emile Dumais est le rédacteur-propretaire. Cette feuille s'occupe spécialement des intérêts de la colonisation, surtout dans la fertile vallée du lac Saint-Jean. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

On nous apprend la mort de M. Edouard L'Africain, l'un des plus anciens citoyens de Montréal. Le défunt naquit en cette ville en 1791 et avait, par conséquent, quatre-vingt-huit ans. C'était l'un des rares survivants de la guerre de 1812 et l'un des héros qui combattirent sous le colonel Salaberry. Il prit part aux batailles de Lacolle, Plattsburg et Chateaugay.

L'agent la Compagnie de la baie d'Hudson qui est en ce moment à Québec dit que l'on s'attend à Manitoba à recevoir une émigration considérable au printemps. Il est d'opinion que 40,000 colons au moins iront s'établir là. La compagnie fait beaucoup d'affaires avec les nouveaux arrivants et encourage l'émigration de toutes ses forces. Elle offre en vente 500,000 acres de terres.

On prétend que le ministre Waddington en France se propose d'entrer, vis-à-vis des institutions congréganistes, dans une voie nouvelle. A la persécution violente et à l'ex-

pulsion manu militari des frères de la doctrine chrétienne et des sœurs enseignantes, il s'agirait de substituer une clause législative qui pût faire considérer à peu près comme non avenues les dispositions libérales faites en leur faveur.

Le Freeman's Journal de Dublin raconte une entrevue d'une députation des évêques catholiques irlandais avec le vice roi d'Irlande. Les évêques ayant à leur tête le primat et l'archevêque de Dublin ont respectueusement mais fermement appelé l'attention de l'autorité sur la détresse qui règne dans la plus grande partie du pays. Leurs Grandsseurs ont établi la nécessité urgente qu'il y a de créer des «travaux de secours» pour les malheureux sans pain et sans travail.

Dans un dernier article, le Times de Hamilton dit que M. Mackenzie est et restera le chef du parti gris, d'ici à la réouverture du parlement; alors, que l'on s'entendra comme à l'ordinaire sur la direction. Rien ne fait prévoir, ajoute le Times, que M. Mackenzie doive céder le commandement à un autre. Evidemment, le camp libéral est plus divisé que jamais. Les amis de M. Blake sont nombreux et les partisans de M. Mackenzie semblent également tenir à leur homme.

Le 10 novembre avait lieu à l'Assomption, une très intéressante réunion des conservateurs du comté. Cette fête avait été organisée par nos amis de l'Assomption dans le but de féliciter M. Hilaire Hurlé, le député du comté de l'Assomption au Parlement fédéral, de sa conduite parlementaire et de lui témoigner leur reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour le comté et spécialement pour hâter le creusement de la rivière L'Assomption de façon à la rendre propre à la navigation.

Le Constitutionnel se plaint que le Nouvelliste lui ait dérobé, sans lui en donner crédit, ce qu'il appelle un article de fond, intitulé: «Les tribulations d'un journaliste», production fantaisiste—remplie de mauvais calembourgs comme en fait M. Marchand—et qui manquait absolument de fond. Notre confrère trifluvien fait bien de nous avertir qu'il publie des articles de fond d'une grande originalité; car nous nous étions habitués à croire que le ciseau jouait depuis quelques années le rôle principal dans sa rédaction.

Le Herald de Guelph n'est pas satisfait de la nomination de l'honorable M. Dubuc, qui n'a pas, dit-il, la science nécessaire pour figurer avec honneur dans notre magistrature. Notre confrère nous assure bien que sa mauvaise humeur n'est pas provoquée par le fait que notre ami est canadien-français; mais il se défend trop pour ne pas laisser soupçonner que ses préjugés seuls l'ont inspiré.

En réponse aux insinuations du Free Press, nous pouvons opposer le témoignage non suspect du juge en chef, M. Wood, qui a déclaré un jour, devant tout le barreau et en plein cour, que l'honorable M. Dubuc était l'avocat qui savait préparer ses causes avec le plus d'habileté et qu'il aimait le mieux à entendre. Que valent, à côté de cette déclaration publique si flatteuse pour celui qui en était l'objet, les assertions d'un écrivain qui ne connaît évidemment pas celui qu'il attaque d'une manière inconvenante et injustifiable?

EN CANOT.

[Pour le Canada.]

Relisons l'histoire des premiers temps du Canada français, et ces sous pas d'y revenir, mais surtout que notre curiosité—le mot patriotique serait plus juste—ne se lasse pas des récits, des lettres, des relations qui datent du lendemain ou du jour même des événements de cette époque glorieuse que l'on n'applaudira jamais assez.

Il est toujours bon de connaître les œuvres des historiens, ce qui n'empêche pas qu'il vaut mieux remonter aux sources de leurs renseignements et s'abreuver aux eaux vives qui leur ont donné la faculté étrange de comprendre les âges scoules. C'est plaisir d'artiste, c'est bonheur pour le patriote, c'est la joie du penseur. Le parfum d'ancienneté qui s'échappe à chaque phrase de ces textes vénérables s'empare graduellement de vos sens et finit par vous attirer vers les lointains paysages que nos pères ont connus et qui rappellent tant de souvenirs. Enfants d'un siècle

Où tout invite
À vivre vite,
nous ne savons pas même faire de version aux travaux de la journée en reportant notre esprit vers des scènes que le vulgaire a pu oublier mais que l'homme d'une trempe plus forte doit regarder comme forçément de la tradition de famille—la légende nationale. Etudions nos vieux livres, revoyons en quelque sorte l'existence de nos ancêtres.

Cela ranime, cela fortifie. Nous y apprendrons au moins cette grande vérité que rien n'est nouveau sous le soleil et qu'à toutes les époques de leur histoire les Canadiens eurent à soutenir des luttes et à surmonter des obstacles regardés comme impossibles par plusieurs d'entre eux. C'est ainsi que se forme le courage des nations; et regardant le passé.

Vous êtes-vous amusé, quelque bon soir d'automne, à parcourir page à page, les naïves et douces lettres des missionnaires qui ont remonté l'Ottawa, la Matawan, la rivière des Français, avant tous les autres? Elles vous isolent du monde moderne comme vous vous isoliez vous-même à l'heure où la température vous condamnait à garder portes closes et à rêver aux choses qui ne sont plus.

Or, chaque fois que je viens à lire, De deux coëts sans mon dîne rajouté.

Soyez des mieux ce soir, ami lecteur. Rouvrons ensemble nos annales. Que les canots des anciens voyageurs reparessent sur la rivière des Algonquins, ce chemin merveilleux de l'Ouest que Jacques Cartier avait entrevu des hauteurs du Mont-Royal. C'était un hardi coquin que Du Vignau, le premier Français qui s'aventura dans cette direction. Il alla hiverner quelque part au lac Témiscamingue, se rapprochant ainsi de la baie d'Hudson par l'intérieur du continent l'année même (1610) où le pauvre Hudson découvrait cette nappe d'eau «qui ne lui a donné d'autre gloire que de frayer une route vers des empires inconnus.»

Aujourd'hui on veut connaître l'Afrique et l'on fait grand cas des explorateurs qui y pénètrent par le Sénégal, le Congo ou le Zambèze, mais ils ne dépassent en rien ce qu'ont fait de nos voyageurs héroïques, les découvreurs de notre pays. Québec avait trois ans à peine que Du Vignau et, par derrière lui, Champlain étaient rendus plus loin que Montréal, plus loin que la Chaudière, plus loin que l'île des Allumettes. Et au prix de quels dangers, de quelles fatigues! Il faut lire le récit dans les narrations de ces voyageurs héroïques. «Nous sommes demeurés trente jours par les chemins, écrit le Père de Brebeuf en 1634, en continuant travail, excepté un jour de repos... Il y a des portages d'une, de deux et de trois lieues... Nous avons porté trente-cinq fois et tiré à la corde pour le moins cinquante... Souvent, il faut aller à l'aveugle, car on ne voit rien, si ce n'est que les chaînes qu'on a faites en descendant... Le manger ordinaire n'est qu'un peu de blé d'Inde cassé assez grossièrement entre deux pierres et quelquefois tout entier dans de l'eau pure. Quelquefois on a du poisson, mais c'est hasardeux... Il faut coucher sur la terre nue ou sur quelque dure roche, faite de travers dix ou douze pieds de terre en carré pour placer une chétive cabane. Il faut sentir incessamment la panteur des Sauvages recrus, (harassés); marcher dans les eaux, dans les fanges, dans l'obscurité et l'embaras des forêts, où les figures d'une multitude infinie de monstres et de coqs vous importunent fort... Il nous a fallu continuellement ramer, ni plus ni moins que les Sauvages... Il nous fallait porter nos paquets et portages, ce qui nous était aussi dur que nouveau, et encore plus aux autres (Français) qu'à moi qui sais déjà un peu ce que c'est que de fatiguer. A chaque portage, nous fallait aller à la recherche des cailloux; les autres n'en faisaient guère moins. Je me suis trouvé quelques fois si las que le corps n'en pouvait plus... Le Père Davost, entre autres, a été très-mal mené; on lui a dérobé beaucoup de son petit équipement; les contraires de jeter un petit moulin d'aïer et quasi tous nos livres, quelques linges et une bonne partie du papier que nous portions, dont nous avons grand besoin. On l'abandonna à l'île des Allumettes parmi les Algonquins où il a eu de quoi souffrir à bonne enseigne. Quand il arriva aux Hurons il était si défait et si abattu que de long-temps il ne peut se remettre. Le Père fut délaissé et celui qui ne connaît évidemment pas celui qu'il attaque d'une manière inconvenante et injustifiable?

Le Constitutionnel se plaint que le Nouvelliste lui ait dérobé, sans lui en donner crédit, ce qu'il appelle un article de fond, intitulé: «Les tribulations d'un journaliste», production fantaisiste—remplie de mauvais calembourgs comme en fait M. Marchand—et qui manquait absolument de fond. Notre confrère trifluvien fait bien de nous avertir qu'il publie des articles de fond d'une grande originalité; car nous nous étions habitués à croire que le ciseau jouait depuis quelques années le rôle principal dans sa rédaction.

Le Herald de Guelph n'est pas satisfait de la nomination de l'honorable M. Dubuc, qui n'a pas, dit-il, la science nécessaire pour figurer avec honneur dans notre magistrature. Notre confrère nous assure bien que sa mauvaise humeur n'est pas provoquée par le fait que notre ami est canadien-français; mais il se défend trop pour ne pas laisser soupçonner que ses préjugés seuls l'ont inspiré.

En réponse aux insinuations du Free Press, nous pouvons opposer le témoignage non suspect du juge en chef, M. Wood, qui a déclaré un jour, devant tout le barreau et en plein cour, que l'honorable M. Dubuc était l'avocat qui savait préparer ses causes avec le plus d'habileté et qu'il aimait le mieux à entendre. Que valent, à côté de cette déclaration publique si flatteuse pour celui qui en était l'objet, les assertions d'un écrivain qui ne connaît évidemment pas celui qu'il attaque d'une manière inconvenante et injustifiable?

Il est toujours bon de connaître les œuvres des historiens, ce qui n'empêche pas qu'il vaut mieux remonter aux sources de leurs renseignements et s'abreuver aux eaux vives qui leur ont donné la faculté étrange de comprendre les âges scoules. C'est plaisir d'artiste, c'est bonheur pour le patriote, c'est la joie du penseur. Le parfum d'ancienneté qui s'échappe à chaque phrase de ces textes vénérables s'empare graduellement de vos sens et finit par vous attirer vers les lointains paysages que nos pères ont connus et qui rappellent tant de souvenirs. Enfants d'un siècle

Où tout invite
À vivre vite,
nous ne savons pas même faire de version aux travaux de la journée en reportant notre esprit vers des scènes que le vulgaire a pu oublier mais que l'homme d'une trempe plus forte doit regarder comme forçément de la tradition de famille—la légende nationale. Etudions nos vieux livres, revoyons en quelque sorte l'existence de nos ancêtres.

comme les Sauvages qui n'ont qu'une jambe, les royaumes riches et puissants du Saguenay et autres lieux, etc.

L'été de 1613, le fondateur de Québec, accompagné de Du Vignau, qui restait ferme dans son imposture, remonta la rivière des Algonquins avec l'espoir de parvenir à la mer du Nord, au Pacifique, à la Chine, que sais-je? Le chef Tessout, de l'île des Allumettes, mit fin à ses illusions en lui disant que Du Vignau s'était tenu tout l'hiver dans son campement. Il fallut rebrousser chemin. Nous y avons gagné l'intéressante description que Champlain nous a laissée de son voyage sur la rivière Ottawa.

La traite se faisait alors presque chaque année au saut Saint-Louis, de Montréal, Les nations algonquines de l'Ottawa y allaient plus que toutes autres, néanmoins, les Hurons, de la baie Georgienne, s'y montraient aussi.

Champlain, préoccupé des limites de l'empire français dont il préparait la fondation, voulut voir les lacs Nipissingue, Huron et Ontario, mentionnés par ses nouveaux amis les Sauvages. Il suivit les canots de la traite, dans l'été de 1615, remonta l'Ottawa, reconnut plus d'un site sur lequel son attention dut se fixer. Le parti qui répond à ce prétexte qui dit que dans une société mixte comme la nôtre, il faut danser ces danses parce que les protestants le disent :

J'entre en matière. On met en avant un grand nombre de prétextes, plus ou moins spécieux, pour s'autoriser à la valse, la polka et autres danses vives. Le prétexte le plus ordinaire que l'on fasse valoir, est celui-ci :

«Nous sommes obligés, par notre position exceptionnelle, de voir et de recevoir la société protestante.» Voilà ce que l'on dit, et que dis je autre chose? Pas de mal à cela, pourvu qu'il n'y ait pas de mal en cela!

Mais on ajoute : «Les protestants n'ont point la défense de s'amuser en faisant intervenir la danse moderne; et ils nous traitent de bigots ridicules! et une pratique trop sévère à leurs yeux nous attire, ainsi qu'à notre clergé, des observations fort désavantageuses pour les catholiques.»

M. F., à ces danses si zélées pour les intérêts de la religion, je suis en mesure de répondre d'une manière satisfaisante et victorieuse. Et je dis de suite que l'on calomnie la croyance et l'enseignement de nos frères séparés! Il est assez rare que nous soyons d'accord avec eux! et je suis heureux de constater cette union des uns et des autres sur la morale chrétienne, et bien spécialement sur les danses de notre temps. Je procède à faire mes preuves.

I. Je nomme d'abord Gihbertus Vossius, professeur de théologie à l'académie d'Utrecht. Dans la 4ème partie de ses disputes théologiques, p. 356, il déclare que la profession de maître de danse est illégitime et que les magistrats chrétiens ne peuvent point souffrir qu'on donne des leçons publiques de danses. Au même livre il mentionne les synodes protestants où l'on a décrété des censures contre ceux qui fréquentent les danses, les jugeant indignes d'assister aux assemblées publiques de prières et de faire le cœne.

II. A la suite de ce ministre protestant, je pourrais indiquer un grand nombre d'autres qui ont écrit en commun, contre les danses, un traité qu'ils adressaient au roi de Navarre. Dans cet ouvrage, les écrivains protestants, appuyés sur les Saintes Ecritures, sur les Pères de l'Eglise et les raisons les mieux déduites, condamnent la danse à cause des immenses dangers qui l'accompagnent. Voici leur conclusion qui est très-prononcée et très-énergique :

«Nous exhortons nos églises à chasser et à reléguer ces mauvaises coutumes aux enfers d'où elles sont sorties; aux solennités des idoles, dont elles sont la fidèle image; à la cour d'Harode, dont elles rappellent le sanglant souvenir!...»

III. J'ai entre les mains une longue lettre que je viens de recevoir d'une personne compétente, qui réside aux Etats-Unis, et que sa position rend témoin de ce qui s'enseigne et se pratique au centre même de l'Union américaine. Ecoutez bien, s'il vous plaît, pour vous bien convaincre que les frères séparés ont le même enseignement que nous sur la danse telle qu'on la pratique de nos jours. L'Eglise épiscopale gémît sur les désordres qui s'y passent. Dernièrement, l'évêque Whittle donna un sermon très-énergique à l'endroit de ces danses immorales. Et presque toutes les sectes diepiersées dans les Etats-Unis maintiennent la même doctrine.

IV. A Concord, chef-lieu du New-Hampshire, ville riche et en grande majorité protestante, la population s'est insurgée contre les danses modernes au point que, l'année dernière, les bals annuels des pompiers et des francs-maçons ont été contremandés, faute d'un nombre d'assistants indispensables qu'on n'a pu réunir.

V. Je lis dans la même lettre ce qui suit : «A Washington même,

durant la session du Congrès, le seigneur de grandes soirées et par des protestants et par des catholiques, où l'on n'admet aucune danse vive, de quelque dénomination qu'on veuille les appeler.»

VI. J'ai consulté à Québec plusieurs protestants très respectables et dignes de toute croyance; ils m'ont répondu comme les co-religionnaires des Etats-Unis : «Les bons protestants pensent et agissent comme les bons catholiques au sujet des danses que vous défendez.» Et, M.F., pour se convaincre que c'est bien la vérité, il suffit de ne pas mettre en oubli la noble attitude prise, l'année dernière, surtout par la presse anglaise du Canada et des Etats voisins, à propos des bals à la nouvelle mode!

Et, cette fois-là, les personnages incriminés étaient assez haut placés pour intimider la censure agressive, si la morale publique n'eût primé toute considération personnelle.

VII. C'est à dire, M.F., que le prétexte invoqué par les danseurs et les danseuses à l'endroit des protestants, tombe de lui-même en présence des preuves que je viens d'accumuler et que je pourrais grossir bien davantage! C'est à dire que des protestants relâchés n'écourent ni leur conscience, ni l'enseignement de leur église, de même que certains catholiques recalcitrent n'obéissent ni à Dieu, ni à Jésus-Christ, ni à leurs évêques, ni à leurs curés!

C'est à dire qu'ils méprisent et leurs curés, et leurs évêques, et Jésus-Christ, et Dieu lui-même! Qui vos audit me audit, qui vos spernit, me spernit. Qui autem me spernit, spernit eum misit me.

Quelle ne serait pas sa surprise s'il voyait en ce lieu la capitale d'un grand pays qui n'est plus français?

BENJAMIN SULTE.

LES DANSES VIVES.

Nous trouvons sur le Journal de Québec un mandement de l'archevêque de Québec sur les danses vives. Nous en extrayons la partie qui répond à ce prétexte qui dit que dans une société mixte comme la nôtre, il faut danser ces danses parce que les protestants le disent :

Malgré la hausse du prix des pelletteries, que penseraient les dames d'un manteau en seakiskin, 36 pouces de long, pour \$75?

J'ai un tel article en main, et il y a à un bon marché à faire pour quelqu'un.

R. J. DEVLIN

537 & 539 RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock.

537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Ottawa, 10 novembre 1879.

«Le Bien Public»

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....\$10
36 ".....12

SEULEMENT CHEZ M. ESMONDE

RUE SPARKS.

N. B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

«HOME, SWEET HOME»

Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je suis livrer à d'Utre jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Maratè.—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT.

Rabais EXTRAORDINAIRE

Etoffes à robes.

Cordes «New Empress».....13 Cts.
Tweed «New Gramplan».....16 Cts.
Nouveau drap «Heather».....22 Cts.

Tres à la mode

Nouveau drap français.....33 Cts.
Nouvelle serge mélangée.....25 Cts.
Nouveau serge étamine.....22 Cts.

MES DAMES,

Allez chez STITT et Cie. pour les étoffes à robes les plus nouvelles et les plus à la mode.

Dernières nouveautés.

Nouvelle brocaille Lyonnaise, de...35 à 75c
Nouveau drap Pompadour.....50c
Nouveau tweed, fabrique domestique, de 30 à 55 cents.

Les étoffes ci-dessus sont très à la mode quand on sait bien les combiner et font réellement un très bon costume.

couture.

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine brocaille.

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine carreautee.

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle «cloc» en cordé.

Allez chez Stitt et Cie. pour la nouvelle Veloutine de soie.

Manteaux.

Mesdames, allez chez Stitt et Cie. pour manteaux, ulsters, etc.

Modes.

Dernières nouveautés en chapeaux et bonnets, chez

STITT ET Cie.

53 et 55 rue SPARKS.

Ottawa, 9 octobre 1879.—6 août 1880

SERVICES A THÉ

EN

Porcelaine,

44 MORCEAUX,

\$3.50.

C. S. SHAW ET Cie

63 rue Sparks.

Le grand

ETABLISSEMENT

DE LA VILLE, POUR

MARCHANDISES

DE MODES,

Vêtements d'hommes

etc., etc.

EST CELUI DE

G. C. EGAN,

537 & 539 RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock.

537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Ottawa, 10 novembre 1879.

«Le Bien Public»

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....\$10
36 ".....12

SEULEMENT CHEZ M. ESMONDE

RUE SPARKS.

N. B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

«HOME, SWEET HOME»

Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je suis livrer à d'Utre jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Maratè.—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT.

Rabais EXTRAORDINAIRE

E